

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District d'Ottawa

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 347, rue Preston, bureau 410

Ottawa ON K1S 3J4

Téléphone : 877-779-5559

Rapport public**Date d'émission du rapport :** 20 mars 2026**Numéro d'inspection :** 2026-1671-0002**Type d'inspection :**

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : Axiom Extendicare LTC LP, par ses partenaires généraux, Axiom Extendicare LTC GP Inc. et Extendicare LTC Managing GP Inc.**Foyer de soins de longue durée et ville :** Extendicare Limestone Ridge, Kingston**RÉSUMÉ D'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 16 au 20 mars 2026

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00169927 – Rapport du Système de rapport d'incidents critiques (SIC) n° 3070-000012-26 – Signalement en lien avec l'écllosion d'une maladie respiratoire
- Signalement : n° 00170106 – Rapport du SIC n° 3070-000013-26 – Signalement en lien avec la chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure et le transfert de la personne à l'hôpital.
- Signalement : n° 00170670 – Rapport du SIC n° 3070-000016-26 – Signalement en lien avec des allégations de soins fournis de manière inappropriée/incompétente à une personne résidente
- Signalement : n° 00171981 – Signalement en lien avec une plainte concernant les soins et les services fournis à une personne résidente

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

Gestion des médicaments

Prévention et contrôle des infections

Rapports et plaintes

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District d'Ottawa

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 347, rue Preston, bureau 410

Ottawa ON K1S 3J4

Téléphone : 877-779-5559

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur a ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.